

Jungholtz

Bulletin municipal d'informations



2014
Octobre



S'Dorfblättla

EDITORIAL

Chers habitants de Jungholtz,

Près de six mois se sont écoulés depuis les dernières élections municipales, il est sûrement trop tôt pour faire un premier bilan mais je tiens à vous faire part, à travers ces quelques lignes, de nos actions. Actions que nous menons pour rendre la vie à Jungholtz agréable dans un environnement sympathique. Actions que nous menons dans le cadre de nos engagements mais aussi de nos moyens !

Depuis le mois d'avril, vos élus siègent et agissent au sein des instances intercommunales, notamment à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, et je me félicite des excellentes relations que nous avons pu tisser avec nos collègues mais aussi avec les différents services, qu'ils s'agisse des services administratifs ou des services techniques.

Je me dois aussi de vous faire part que nous rencontrons quotidiennement des difficultés dans la gestion administrative, des difficultés principalement liées au fait qu'aujourd'hui nous sommes confrontés à devoir procéder au règlement de factures anciennes

génératrices de pénalités et d'indemnités de retard ! Ce qui me fait dire qu'avoir une vision claire de la situation de notre commune relève, aujourd'hui, de la voyance !

Ayant pour principe d'administrer "en bon père de famille", mon équipe et moi-même ne prendrons pas le risque d'engager des dépenses nouvelles avant d'avoir un point financier précis.

Il s'agit de difficultés certes, mais nous ne sommes pas le moins du monde alarmistes pour autant, nous les surmonterons ; car toute l'équipe municipale prend, à bras le corps, dossier après dossier et s'évertue à trouver les solutions les mieux adaptées. Il y a beaucoup à faire, mais l'unité, la force et la détermination sont nos moteurs...

Ce "journal de rentrée" vous présente aussi l'aménagement des temps périscolaires que nous proposons dans le cadre de la réforme. Ce lourd travail de mise en place des nouveaux rythmes scolaires est le fruit de concertations multiples avec les parents, le monde éducatif et associatif. Nous en découvrirons les effets tout au long de l'année, et serons vigilants dans nos évaluations. Là encore, cette démarche est l'affaire de tous.

Guy HABECKER
Maire de Jungholtz ■

Nouveaux habitants

La déclaration domiciliaire



Les règles du droit local applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle obligent toute personne qui change de domicile à faire une **déclaration de départ à la mairie** du lieu qu'elle quitte et une **déclaration d'arrivée à la mairie** de la localité de son nouveau domicile.

Ainsi, les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie avec leur pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de gaz, eau, électricité ou avis d'imposition). Il en est de même pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune.

Même s'il n'existe pas de sanctions pour le non-respect de ces dispositions, nous vous invitons dans votre intérêt, à signaler sans délai ces changements.

En effet, l'inscription au fichier domiciliaire de la commune donne **le droit d'être électeur et éligible**, et permet d'avoir accès aux services offerts par la collectivité (courriers d'information pour les inscriptions des enfants à l'école, envoi des nouvelles cartes électorales, etc...).

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous recommandons également d'indiquer vos noms et prénoms sur votre boîte aux lettres. ■



■ ■ ■ INFORMATIONS

Travaux d'été

Les vacances d'été ont été une période propice pour entreprendre les travaux nécessaires en extérieur, mais aussi au sein de l'école.

Un grand coup de fraîcheur !

Xavier, recruté pour un emploi saisonnier d'un mois, a mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour repeindre murs, portes et meubles en bois d'une salle de classe du rez-de-chaussée de l'école primaire. Un chantier qui a pu être bouclé dans les temps avec l'aide précieuse et bénévole de Pierrette pour les peintures de finitions, le nettoyage des lieux et les rangements.



Après quoi il a œuvré à la remise en état de la salle informatique du 1^{er} étage ; murs repeints, mise en place d'un



nouveau sol et de tablettes tout le long des murs, en remplacement des vieilles tables dépareillées, pour y installer les ordinateurs.

Une surprise de taille pour nos jeunes, mais aussi pour les seniors du club informatique avec la découverte de cette salle fraîche et lumineuse. Tous les travaux étaient terminés avant le retour en classe des élèves et des enseignants. ■

La Bibliothèque Municipale de Jungholtz,

située au 1^{er} étage de la Mairie, fête cette année ses 30 ans !



Bien des parents de jeunes que nous accueillons actuellement ont des souvenirs de leurs lectures d'enfance à la Bibliothèque ; à sa création en 1984, elle était située au même 1^{er} étage de la Mairie, mais dans les actuels locaux scolaires du CM. Elle a ensuite déménagé à l'arrière du bâtiment de l'ancienne Poste de 1994 à 2000, avant de remonter au 1^{er} étage de la Mairie dans un logement de fonction devenu vacant.

La Bibliothèque est ouverte au public le mercredi après midi de 14h à 18h – sauf en période de congés scolaires. Moyennant un abonnement annuel de 5€, les usagers peuvent emprunter 3 livres à chaque passage. Côté adultes, on trouve un grand choix, notamment des romans, des policiers récents, des livres sur la région, et sur tous les centres d'intérêt. Les jeunes trouvent dans l'espace qui leur est réservé des livres qu'ils se conseillent de bouche à oreille : albums, romans illustrés, BD ; documentaires sur les animaux, l'Histoire, le bricolage, les sciences et techniques. Le fonds est renouvelé régulièrement. Les collégiens peuvent venir y faire leurs recherches, et trouver de l'aide aux devoirs.

Le mercredi, à un rythme bimestriel, l'équipe d'animation propose une séance de contes avec des « Raconte-tapis » fournis par la Médiathèque Départementale de Colmar. La prochaine séance aura lieu le mercredi 8 octobre de 15h à 16h30 sur le thème : « Non, je n'ai pas envie... »

La Bibliothèque fonctionne aussi le vendredi matin en accueillant les classes de l'École.

Les bénévoles de la Bibliothèque invitent les habitants de Jungholtz à trouver, ou à retrouver le chemin de la Bibliothèque : Ce sera la meilleure façon de fêter ses 30 ans de présence culturelle à Jungholtz !

Hélène Broquet et Ghislaine Hertzog ■

INITIATION A L'INFORMATIQUE aux logiciels de bureautique et à internet.

Sous l'égide de la Bibliothèque, il existe à Jungholtz un service prenant en compte l'évolution actuelle de la culture, devant les écrans. Depuis 2003, Marie-Josée Boltz anime bénévolement des cycles de formation aux logiciels informatiques et à internet.

Les séances mensuelles sont ouvertes à tout public, moyennant l'inscription à la Bibliothèque Municipale (5 € par an). Le contenu de la formation est adapté aux demandes des participants, de tous niveaux.

Pour le cycle 2014-2015 qui commence, le calendrier est le suivant : les mercredis à 19h30 au 1^{er} étage de la Mairie, dans les locaux de l'école, [17 septembre] - 15 octobre - 12 novembre - 10 décembre. Les dates ultérieures seront précisées en concertation avec le groupe.

Hélène Broquet ■



ORGANISATION DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Rentrée scolaire

RPI [Regroupement pédagogique intercommunal] Jungholtz, Wuenheim, Rimbach-Zell, Rimbach



Voilà maintenant quelques semaines que vos enfants ont repris le chemin de l'école avec en prime la réforme des rythmes scolaires.

Une réforme imposée, laissant aux communes la mission de la mise en œuvre mais aussi celle de trouver les financements et les bénévoles proposant des APC [activités pédagogiques complémentaires] !

Des difficultés de mise en œuvre pour la rentrée scolaire 2014/2015 et de nouveaux horaires de classe

Il a fallu réorganiser les horaires des cours et ceux du périscolaire. A Jungholtz, l'école fini ses cours à 15h15, les activités APC sont proposées jusqu'à 16h15 et le périscolaire à Wuenheim est proposé jusqu'à 18h00. Le groupe de travail constitué d'élus des communes concernées par la RPI, de parents, du directeur des écoles, des responsables du périscolaire, a œuvré au cours de nombreuses réunions à l'élaboration d'un schéma d'aménagement des journées de travail dans l'intérêt des enfants.... et ce n'est pas fini ! Ils ont décidé, pour cette première année d'expérimentation, que les activités APC seront totalement prises en charge par les municipalités.

Les difficultés ont pu être surmontées car les quatre collectivités ont uni leurs forces et œuvré dans l'intérêt des enfants.

Des coûts supplémentaires pour les communes

La mise en œuvre de ces nouveaux rythmes scolaires engendre des frais supplémentaires, qui à terme, reposeront inévitablement sur le budget de la commune :

- 1.- des frais de transport supplémentaires,
- 2.- les frais inhérents à la convention avec Les PEP d'Alsace qui, par voie de convention, ont pour mission de créer, organiser, gérer et promouvoir ce qui définit les nouvelles activités périscolaires. Cette convention a été signée pour l'année scolaire 2014/2015.
- 3.- des frais d'acquisition de matériel pour les APC

Une réforme coûteuse qui place aussi les enfants sous la responsabilité du Maire durant les temps d'activités périscolaires. Une réforme qui dans la pratique n'a pas prévu toutes les conséquences au niveau local ; elle revient à un transfert de charges sans les ressources. Pour les communes il est difficile de trouver des bonnes volontés, de recruter des



animateurs bénévoles.

Organisation des APC et appel aux bénévoles

Le premier trimestre permettra d'affiner les besoins et de préparer ceux à venir. Il permettra également de faire le point sur l'engagement des parents, des associations et des choix d'activité des enfants.

Beaucoup de parents ont fait le choix d'inscrire leur enfant aux activités post scolaires ; pour Jungholtz nous avons une moyenne de 80 élèves allant des maternelles au CM2.

Pour encadrer ce grand nombre d'élèves, nous avons fait appel à des bénévoles, qui se sont pleinement investis dans cette tâche et nous les en remercions vivement. Ils sont bien sûr assistés par des personnes qualifiées, des salariés de la commune ainsi que, et nous leur en sommes très reconnaissants, par les enseignants de l'école !

Toutefois, le nombre de bénévoles n'est pas suffisant pour le long terme ; aussi nous vous sollicitons pour prendre en charge un petit groupe.

Une heure de votre temps, un jour de la semaine (lundi mardi ou jeudi), même sur une période courte ou selon un rythme pouvant être d'une semaine sur deux, nous serions heureux de vous compter parmi nous. C'est une expérience à vivre, les enfants ont tant à donner en échange, c'est très enrichissant, on compte même dans nos effectifs deux « mamies » qui enseignent l'alsacien !



Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer des activités variées, plus les enfants auront une assistance de qualité pour mener à bien les différents projets.

Le démarrage des activités a été un peu difficile, mais les projets qui se préparent seront très ludiques pour les enfants et certains projets profiteront, à l'ensemble de la population du village. ■



L'Espace Info Energie, un service de proximité, à votre disposition et...gratuitement !

Vous souhaitez construire, engager des travaux de chauffage, rénover votre maison tout en faisant des économies d'énergie... pas toujours simple de savoir par quoi commencer ou comment faire !

Votre conseillère de l'Espace **INFO ENERGIE** du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon vous propose d'étudier ensemble votre projet de construction, rénovation ou énergies renouvelables, pour vous permettre d'avoir des solutions concrètes et de connaître les aides octroyées. **Ce conseil est neutre et gratuit.**

Le défi des familles à énergie positive

La saison dernière, près de 100 personnes ont économisé 19% d'énergie ! Vous aussi venez relever le défi !

Il consiste à atteindre par équipe un objectif commun d'au moins 8% d'économies d'énergie à la maison simplement par des éco-gestes au quotidien, soit 200€/an en moyenne de réduction sur les factures d'énergie !

De façon conviviale, vous apprendrez toutes les astuces au quotidien pour réduire vos consommations d'énergie, vous serez invités à des événements réunissant toutes les familles à énergie positive. La conseillère Espace Info Énergie vous aidera et vous fournira tous les outils pour réussir le défi à la maison.

Durée du défi : de Novembre 2014 à Mars 2015.

Curieux ? Intéressé ? Motivé ? Alors parlez-en autour de vous (familles, collègues, amis, voisins, équipe de sport, etc.) et contactez-nous pour vous inscrire avant fin octobre 2014.

COURRIER UDBA Concours : Trophées du bénévolat du Haut Rhin

En partenariat avec la DDCSPP (Jeunesse & Sports), l'Union Départementale du Bénévolat et de la Vie Associative du Haut-Rhin (UDBA 68) organise les Trophées du Bénévolat 2014.

Doté de 9 prix allant de 100 à 500 euros, ce concours, ouvert à toutes les associations implantées dans le Haut-Rhin, vise à **valoriser l'action des bénévoles.**

Le dossier de candidature (règlement et fiche d'inscription au concours) est téléchargeable sur le site :

<http://www.udba68.benevolat.org> ou peut être demandé au 03 89 50 46 99.

La date limite de dépôt des dossiers à l'adresse postale de l'UDBA est fixée, **au jeudi 31 octobre 2014** (cachet de la Poste faisant foi). La remise officielle des Trophées aura lieu le jeudi 4 décembre 2014, au siège de l'UDBA 68 à MULHOUSE.

Renseignements :

UDBA 68 - 10 rue des Castors - 68200 MULHOUSE

Tél. : 03 89 50 46 99 - Courriel : udba-68@benevolat.org ■

Balade thermique

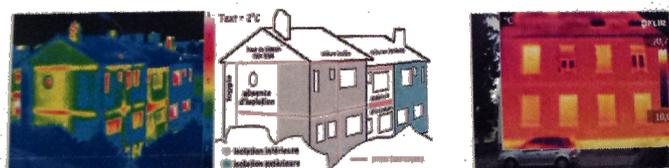
Le **24 novembre** prochain, une balade thermique sera organisée à Jungholtz. Elle se déroulera en deux étapes :

- Balades commentée dans les rues du village
- Échange en salle sur le thème "Rénover son logement par où commencer ?"

Le principe : des images infrarouges rendent visibles les températures. On peut ainsi observer que les maisons sont plus ou moins gourmandes en énergie, soit par manque d'isolation, courants d'air... rien n'échappe à la caméra thermique qui permet de déceler les moindres faiblesses et les déperditions de chaleur des logements.

Le but est de rassurer sur l'efficacité des travaux déjà entrepris. Ces balades sont des moments de convivialité, de partage et surtout de sensibilisation à la performance énergétique dans l'habitat.

Nos bricolages astucieux et nos comportements sobres peuvent faire la différence, des subventions encouragent les travaux d'économies d'énergie.



Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous :
Espace Info Energie du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Espace du Florival, 3^{ème} étage

170, rue de la République - 68500 Guebwiller

Tél : 06.83.03.89.22

eie@rhin-vignoble-grandballon.fr

<http://alsace.familles-a-energie-positive.fr/>

Une aide précieuse ...



L'amélioration du cadre de vie qui consiste à rendre le village plus attractif est une priorité pour la municipalité et un village attractif est agréable à vivre ; la propreté des rues y contribue. Le 15 juillet, la balayeuse motorisée de la Com Com de Guebwiller a sillonné les rues de Jungholtz pour un nettoyage des caniveaux et des rues.

7 tonnes de détritux divers ont été récoltées durant ce passage. La rue de l'usine, particulièrement touchée par des coulées de boue suite aux orages, avait rapidement retrouvé un aspect propre ! La rapidité de l'intervention de la balayeuse a été possible grâce au travail préparatoire effectué dès 7h30 du matin par M. Robert Baldinger. Nous tenions à le remercier pour cette aide précieuse et son regard attentif à son environnement. ■

■ ■ Fleurissement

La commission fleurissement, composée d'élus, de bénévoles et de professionnels de l'horticulture, a sillonné les rues du village pour découvrir et noter les plus jolies réalisations florales ornant les habitations.

Le déplacement s'est fait en calèche, un moyen de locomotion fort agréable permettant de prendre le temps pour apprécier l'harmonie des couleurs, la densité du fleurissement, l'originalité, la diversité et le choix des plantes ainsi que l'entretien général, mais aussi pour admirer notre village. La commission a tenu compte de l'alternance pluie et soleil de ce mois de juillet, pas des plus favorables pour le fleurissement.



Mais il faut reconnaître que même si le soleil n'était pas toujours de la partie, il y a beaucoup de couleurs et de lumières dans les diverses compositions florales réalisées par les habitants de Jungholtz pour fleurir et embellir leur maison et par là contribuer à donner une image agréable de notre village. Nous les en remercions vivement.

Le jury sous la houlette de Nathalie, référente fleurissement qui durant tout l'été n'a pas ménagé ses efforts, a pu découvrir et commenter les façons de décorer fenêtres, balcons et jardins et chacun a attribué, en toute impartialité, une note aux maisons mises en valeur.



Rappelons que pour la notation des particuliers, les critères retenus ont été l'harmonie des couleurs, l'ensemble floral ainsi que l'entretien des plantations.

Les lauréats seront récompensés lors de la remise des prix officielle.

à noter : Nathalie a une besace pleine de projets pour l'année prochaine et vous communiquera les critères d'évaluation fixés par la grille nationale élaborée par le CNVVF [Conseil National des Villes et Villages Fleuris] pour tenter de faire entrer Jungholtz dans la liste des communes susceptibles d'obtenir une première fleur. Avis aux amateurs.

■

■ ■ JOURNÉE DU PATRIMOINE

La conférence donnée le 20 septembre 2014 par Elisabeth CLEMENTZ-METZ dans le cadre des journées du patrimoine a rencontré un vif succès.

Le nombre de participants montre tout l'attachement que les habitants de Jungholtz, mais aussi les pèlerins portent à Thierenbach, ce haut-lieu spirituel reconnu au-delà des frontières de notre Alsace.

Des origines où se mêle la légende



Se basant sur les écrits et les éléments historiques des archives départementales, Elisabeth CLEMENTZ a présenté les origines du prieuré de Thierenbach sous l'angle purement historique et fait le parallèle avec la légende.



La conférence s'est prolongée par la visite guidée de l'église qui a suscité de nombreuses questions quant à la datation des origines du prieuré.

■

La légende de "Nebelsmannla"

Le protecteur des seigneurs du Schauenbourg...



Le spectacle équestre "Le petit homme de brume" donné par la troupe Quendor du Moulin de la Licorne, inspiré d'une légende locale du Moyen Âge, donna l'occasion à la troupe d'exprimer tout son savoir faire ; joutes, voltiges, jeux, combats...



Les cavaliers ont rivalisé d'audace pour impressionner les spectateurs.

■

■ ■ ■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS : UN REPORT DE DÉLAI SOUS CONDITIONS

La loi du 11 février 2005 impose à tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) d'être accessibles à tous les usagers, quel que soit le type de handicap, **avant le 1er janvier 2015**. Le plus grand nombre d'ERP, tels que mairie, école, salle des fêtes, relève de la catégorie 5.

Partant du constat que durant ces 10 ans (2005-2015) la municipalité n'a pas engagé les travaux nécessaires pour se mettre aux normes et que la date butoir du 1er janvier 2015 ne pourra pas être respectée, il ne nous reste plus qu'à espérer pouvoir bénéficier d'un délai supplémentaire.

Il semblerait que deux possibilités puissent être envisagées :

- ◆ Soit terminer tous les travaux de mise en accessibilité avant le 1er janvier 2015 !

- ◆ Soit déposer un Ad'Ap [agenda d'accessibilité programmée] auprès de la préfecture. Il s'agit d'un document de programmation financière des travaux d'accessibilité qui constitue un engagement à réaliser les travaux requis avec un calendrier précis.

Ce dispositif d'exception nous mettrait à l'abri des poursuites le temps de rattraper le retard, car le non respect de l'échéance du 1er janvier 2015, en l'absence de dépôt d'un Ad'AP, expose la collectivité aux sanctions pénales prévues par la loi.

Des ordonnances devraient être publiées pour préciser le contenu des agendas d'accessibilité, les modalités et les délais de présentation de l'agenda au Préfet. Affaire à suivre ■

■ ■ ■ Exercice Sivu Pompiers

La "maison Ancel" a pris feu ... mais ce n'était qu'un exercice. ...

Le 19 septembre, à la tombée de la nuit, le SIVU des pompiers du Vallon a organisé un exercice destiné à perfectionner les connaissances du matériel de lutte contre les incendies mis à leur disposition. La "maison Ancel", bâtiment désaffecté, était idéal pour faire des exercices en conditions réelles. Dans le scénario, deux personnes se trouvaient à l'intérieur de la maison en feu, de laquelle s'échappait une épaisse fumée !

Les "combattant du feu" ont pu se mettre en situation et utiliser les différents extincteurs. Ces exercices pratiques ont permis à tous de faire un point sur l'utilisation du matériel de lutte contre le feu et la coordination des actions requises afin d'être le plus efficace possible.

« La perception des lieux n'est plus la même dès que la nuit tombe ou que la fumée est épaisse », a indiqué l'un des pompiers.



Déploiement des engins sur le parking de la Mairie à proximité du lieu d'exercice.

■ ■ ■ Anniversaire



Le 11 juillet, Marie BELTZUNG - AULLEN a fêté son 85^{ème} anniversaire.

La jubilaire installée à Jungholtz a uni sa destinée à celle de Joseph BELTZUNG, instituteur retraité du village.

Marie BELTZUNG aime s'occuper du grand jardin de sa maison de la rue des fleurs, et chouchouter ses proches.

Le Maire et ses adjoints lui ont remis le traditionnel cadeau et lui ont présenté les vœux au nom de la commune. C'est au cours de cette soirée fort sympathique autour d'un bon verre pour fêter cet événement avec elle et son mari que Marie BELTZUNG nous a fait part de quelques anecdotes de sa vie à Jungholtz. ■



■ ■ ■ VIE ASSOCIATIVE

Garden Party musicale

Le dimanche 6 juillet, la société de musique Harmonie de Jungholtz organisait sa traditionnelle "GARDEN PARTY aux brochettes" marquant le début de la trêve estivale des musiciens. Villageois et amis des villages environnants se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'un barbecue afin de partager un moment convivial.

Les musiciens ne jouent pas que pour eux, ils partagent leur amour de la musique lors de leurs représentations, notamment lors du concert annuel mais aussi comme en ce beau dimanche autour d'un bon plat.

La musique Harmonie est également sollicitée pour des manifestations officielles et locales. Pour progresser et avoir toujours plus de matière à leur répertoire, il est indéniable que seul l'investissement hebdomadaire important en répétitions et travail personnel permet de l'obtenir. Merci à vous, chers musicien(ne)s pour le plaisir que vous nous apportez. ■

Jungholtz Henri Kauffmann a fêté ses 80 ans



Henri Kauffmann a été mis à l'honneur à l'occasion de ses 80 ans par la commune mais aussi par ses amis musiciens et aviculteurs.

Photo Bernard Biehler

Henri Kauffmann, personnage et pilier dans le domaine associatif de Jungholtz, a été fêté pour ses 80 ans, dimanche, par ses nombreux amis du monde associatif et en particulier ceux de la Musique Harmonie et des aviculteurs ainsi que par les élus.

Henri Kauffmann a intégré la musique de Jungholtz à l'âge de 14 ans et est toujours actif à ce jour. Il a également fait partie de celle de la commune voisine de Wuenheim pendant 40 ans entre 1968 et 2008. Une passion

qu'il a transmise à ses enfants et petits-enfants dont quatre fils font partie de l'ensemble et un en temps que directeur, et le petit-fils, élu dernièrement président. Au sein de la vie associative locale, Henri Kauffmann est aussi un pilier de la société d'aviculture dont il est un des membres fondateurs. Pour cet engagement dans la vie associative, le maire, Guy Habecker, entouré de ses adjoints, a voulu lui témoigner sa reconnaissance en lui remettant un présent.

Article paru dans le journal L'Alsace du 12/07/2014

Fête de la Basse-cour et de la nature

La fête de la basse-cour et de la nature a encore fait une belle place aux plus beaux spécimens à plumes ou à poils [poules, pigeons, lapins, oies et canards] mais aussi à leurs amis, lamas et ânes de Provence.

Le traditionnel repas "carpes/frites" a rassemblé plus de 230 convives.

Les visiteurs avaient tout loisir d'interroger les propriétaires des animaux exposés pour connaître leurs habitudes de vie et leur comportement. C'est avec émerveillement que les petits ont pu admirer le grand coq Cochin, tout blanc, les canetons et caresser les lapins nains, et même en acquérir.



La fête a aussi été l'occasion de partager des activités, de fédérer tous les âges autour des jeux géants.

Les exposants quant à eux ont agrémenté

cette belle journée en présentant leurs produits du terroir, miel, pain paysan, fromage et lard mais aussi gourmandises aux escargots, sans oublier les belles poteries de Caroline. La surprise fut grande pour Joseph Boltz, président d'honneur des Aviculteurs de Jungholtz, lorsque Mme Odile BOQUET-HUNOLD, Conseiller Général, lui a remis la médaille de la vie associative. ■



Photo Guy Violini

■ ■ ■ VIE ASSOCIATIVE...

Marché aux puces

L'association « Coup de cœur » présidée par Francis Laucher, a œuvré pour l'organisation du marché aux puces annuel. Une certaine d'exposants-vendeurs étaient attendus ; buvette et petite restauration étaient bien achalandées... mais la météo a été d'une humeur bien changeante en ce dimanche 21 septembre !



■ ■ ■ SÉCRÉTARIAT DE MAIRIE

Septembre est le mois de la rentrée... Rentrée aussi pour M. Jonas Donischal qui, sous contrat de mise à disposition du Centre de Gestion 68 en attendant son recrutement, occupe aujourd'hui le poste de secrétaire de mairie en remplacement de Mme Colette DITNER qui va faire valoir ses droits à la retraite. ■



Remerciements à Mme DITNER à l'issue du Conseil Municipal du mois d'Août, à la veille de son départ.

■ ■ ■ LES ARCHIVES MUNICIPALES

Récolement des archives municipales

Le maire est responsable au civil et au pénal de l'ensemble des archives municipales et doit les conserver pour la gestion des affaires communales, la justification des droits des administrés et la sauvegarde de la mémoire et du patrimoine.

A chaque changement ou renouvellement de municipalité, le maire doit établir un procès-verbal de prise en charge des archives, accompagné d'un sommaire appelé récolement. Ces documents doivent être cosignés par le maire sortant et le maire entrant ; ce qui équivaut à un transfert de responsabilités en cas de pertes éventuelles de documents.

Ceci n'a pas pu être réalisé au vu de l'état des lieux des archives et des dossiers empilés au secrétariat. L'intervention des archivistes du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale a été requise pour une remise en état conformément à la réglementation en vigueur. Une première mission de trois jours s'est déroulée au début du mois de septembre, une autre suivra en novembre. ■



■ ■ ■ ÉTAT CIVIL

► Grands Anniversaires (80-85-90-95 ans et plus)

ALTHEIMER	Lucien	88	06/07/1926
► KAUFFMANN	Henri	80	06/07/1934
► BELTZUNG - AULLEN	Marie	85	11/07/1929
LAPP	Joseph	82	20/07/1932
► RISACHER - RAYMOND	Andrée	80	24/07/1934
► WEISSENHORN—BIECHELIN	Hélène	85	18/08/1929
► GROSS-MISTLER	Marie-Thérèse	90	21/08/1924
► RISACHER	Gérard	80	24/08/1934
HABECKER—SCHWEITZER	Marie	84	29/08/1930
BOLTZ	Joseph	82	13/09/1932
FETSCHER	Juliette	94	28/09/1920
MOEGEN-FLORIAN	Renée	82	06/10/1932
► SCHERMESSER	Raymond	80	13/10/1934
FALLECKER-BAUDOUIN	Andrée	84	31/10/1930
ALTHEIMER-FIESINGER	Cécile	87	10/11/1927
DARY	Dominique	82	22/11/1932
► APPELSHAUSER	Edmond	85	24/11/1929
► BIHRY	René	85	10/12/1929
► FEDER-ARNOLD	Madeleine	85	27/12/1929



Mariages

- M. David WAGNER & Mlle Aurélie MAIRE
- Mlle Laura TOIGO & M. Pasquale PLATEROTI

■ ■ ■ CALENDRIER

11 Octobre	Election du Conseil Municipal des Jeunes de Jungholtz
11 Novembre	Cérémonie de commémoration de l'armistice
6 & 7 Décembre	Marché de Noël - Salle polyvalente
14 Décembre	Repas de Noël des personnes âgées Salle polyvalente avec la participation de la Musique Harmonie